

Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan

Autor(en): **Camfranc, M du**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 142

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

La Chine et les Chinois

(Suite.)

Ce n'est pas le seul supplice qu'aient à subir les accusés. De la manière barbare qu'ils sont appliqués, les soufflets constituent un supplice plus terrible peut-être encore. Le bourreau et le patient se mettent à la fois tous deux à genoux. Mais le premier sur le genou qu'il garde élevé, renverse violemment la tête au second. Sur sa joue tournée horizontalement, un autre bourreau lui décharge alors force coups d'une sorte de semelle de souliers faite de lames de cuir cousues ensemble.

Si grande en est la violence, que souvent il suffit d'un seul de ces soufflets pour faire perdre connaissance au patient. S'il en a à recevoir un certain nombre, la distribution s'en fait sur les deux joues. Maintes fois, il arrive que les dents sont brisées et ils en résulte toujours une horrible enflure de toute la tête.

La question qui a pour but de contraindre l'accusé à s'avouer coupable, subsiste en plein chez les Chinois. La question ordinaire s'exécute à l'aide d'un instrument composé de trois morceaux de bois croisés. Les pieds du patient y sont engagés et serrés si étroitement que la cheville (du pied) en devient et en demeure complètement aplatie. Une torture d'à peu près du même genre est aussi appliquée aux mains. Voici la façon dont se fait la question extraordinaire. Des entailles profondes sont pratiquées sur le corps du patient, de façon à lui enlever la peau par minces et longues bandes. Elle n'a toutefois lieu que dans des cas d'une exceptionnelle gravité. Rien de plus commun par contre que la bastonnade, à ce point que l'empeur pour des faits même insignifiants la fait

donner parfois à ses courtisans. Il faut noter qu'elle n'a rien d'infamant, et qu'un favori pour l'avoir reçue n'en garde pas moins tous ses droits aux faveurs impériales.

Elle se donne toujours avec le pan-tsée. C'est un bâton de bambou large et aplati au bout, mais dont l'extrémité supérieure plus mince et plus lisse permet de le manier aisément. On n'en gratifie jamais moins de vingt coups.

Un autre torture est celle de la cangue. Cet instrument se compose de deux morceaux de bois échancrés par le milieu, qui se réunissent sur les épaules du patient de façon à lui emprisonner le cou et à en paralyser tous les mouvements. Son poids variant selon les délits et méfaits va de trente à 100 kilogrammes. Nuit et jour, parfois pendant trois mois continus, le patient peina sous ce fardeau écrasant. Impossible durant tout ce temps de se servir de ses mains et d'apercevoir même ses pieds. Il lui est absolument nécessaire pour prendre sa nourriture, d'avoir recours à une main étrangère. C'est publiquement que ce subit ce supplice. On verra donc de ses malheureux obligés de se tenir sur une place publique à la porte d'une pagode ou à celle du tribunal où ils ont été condamnés. Le temps de sa peine expiré, il ne sera débarassé de son instrument de supplice, qu'en présence du mandarin qui de sa voix la plus douce lui fera les meilleurs exhortations de se corriger. Puis pour mieux lui faire entrer la sagesse de ses avis dans la tête, il lui fait au pôle opposé, paternellement administrer vingt coups du fameux bambou pan-tsée. La peine de mort s'applique de trois manières, par *strangulation*, par décapitation, par le supplice des *cou-teaux* ou *mort lente*.

La strangulation se pratique par l'emploi de lacets de soie ou cordes vulgaires, selon la qualité du condamné. Deux bourreaux s'empa-

rent de lui, lui enserrant le cou dans le nœud coulant d'un de ces lacets qu'à grand force de bras ils tirent en sens inverse. En certaines provinces, on use pour ce genre d'opérations d'une espèce d'arc. La corde est nouée autour du cou du patient. On tourne l'arc, le nœud se serre et la mort suit.

La mort par décapitation se donne par le sabre. Il s'y attache pour le Chinois une note de profonde infamie. Rien de plus triste à ses yeux que de ne pas conserver son corps entier.

En être privé par châtement de la plus noble partie qu'est la tête, est forcément donc une ignominie. C'est le supplice le plus généralement réservé aux assassins. Si lourd est le sabre employé à cette fin, si effilé en est la lame, si exercée la main qui s'en sert, qu'un seul coup suffit d'ordinaire à faire tomber la tête du condamné. Telle est l'habileté du bourreau qu'en même temps qu'il le frappe, il lui renverse le corps avec tant de prestesse, qu'il ne coule pas une goutte de sang sur les habits du patient. C'est aux soldats que sont à peu près toujours dévolues les fonctions de bourreaux. Ce jour là, exécuteurs de la justice, ils portent un tablier jaune, et leur sabre est enveloppé d'un étui de soie de même couleur. C'est on le sait, la couleur impériale. Cette vue indique conséquemment que pour son office sanglant le bourreau est revêtu de l'autorité même du souverain. Le redoutable supplice du *kiao*, ou mort lente, consiste à dépecer tout vivant le condamné en dix mille morceaux. Sous le coup d'une telle condamnation tombent les parricides, les incestueux, les criminels de haute trahison ou de lèse-majesté. Sur une place publique est dressé en ce cas, un fatal poteau. Le patient y est solidement attaché par les pieds et les bras. Le cou pris étroitement dans un carcan ne lui permet aucun mouvement.

Feuilleton du Pays du Dimanche 40

LES

Cantiques d'Yvan

PAR
M. DU CAMFRANC

Et, maintenant, elle devait tenir à la main son album et son crayon pour communiquer avec les vivants. Ah! mon Dieu! elle adorait encore si complètement son art. Ah! elle s'était donnée à lui avec l'empoiement désespéré d'une grande artiste, dont le cœur a été broyé, et qui demande, à son art, l'oubli de tout! Et la possibilité de chanter s'était retirée d'elle! Elle venait de renverser sa tête, si belle encore, sur le dossier du fauteuil; et, amèrement, elle songeait, elle se sentait une âme ardente, un cœur qui serait toujours jeune pour adorer la

musique; elle avait un besoin dévorant d'interpréter, dans leur divin langage, les œuvres des maîtres. Et même, eh bien! oui, elle se l'avouait, il grondait en elle un insatiable désir de triomphes; les applaudissements lui manquaient. Et elle branlait douloureusement la tête, comprenant jusqu'au tréfond de son âme toute l'inanité de son désir.

Yvan tentait de la consoler.

— Mère, je vous en prie, ne vous laissez pas envahir par une telle tristesse. Dans la petite maison, que nous irons bientôt habiter, tous les deux, nous aurons encore des jours de douce intimité. Est-ce tout ce luxe disparu, que vous regrettez ainsi, pauvre chère maman?

Elle redressa la tête. Elle eût voulu affirmer de toute la force de son ancienne voix:

— Le luxe! ah! que m'importe le luxe, désormais! Que tous mes meubles soient dispersés dans Paris, que m'importe à moi! Mais tu ne sais pas Yvan, que je meure de haine et

d'amour: de haine pour mon bourreau; d'amour pour mon art. Tout est fini pour moi. J'en mourrai.

Mais elle écrivit, tout simplement, sur son album:

— Ne t'afflige pas, Yvan. Je ne regrette pas mon luxe. Je suis toute contente d'aller demeurer avec mon cher fils, dans une modeste maison. Ce qui m'attriste, c'est de ne plus chanter.

Elle ferma les yeux pour que son fils ne pût pas y lire toute sa désespérance. Et sous le voile de ses paupières abaissées, elle revivait les heures du passée; elle essayait de les ressaisir dans leur fuite, pour leur demander une mélancolique joie d'illusion.

Elle se rappelait; mais, hélas! les souvenirs ne parvenaient pas à bercer ses regrets; elle se rappelait, au contraire, avec une amertume navrée son brillant passé.

Et soudainement, plus puissamment que jamais, la sensation de la fuite du talent, de la

Tout auprès, un panier rempli de couteaux. Chacun de ces couteaux qui seront pris successivement au hasard porte inscrite sur le manche, la partie du corps qu'il doit frapper. Heureux le patient lorsque le sort fait sortir bientôt du lugubre panier un couteau qui lui percera le cœur ou lui tranchera quelque organe vital. Sa mort plus prompte sera moins affreuse. Il est une douloureuse opération néanmoins à laquelle il ne ne pourra échapper, c'est d'avoir la tête scalpée. C'est l'opération préliminaire par où commence toujours ce genre de supplice. — A partir de la moitié du front, le bourreau lui détache entièrement la peau de la tête que pour fuir son regard il lui rabat comme un voile sur les yeux. Après seulement les couteaux viendront un à un à faire entre ses mains leur sinistre office sur le corps de l'infortuné et lui enlever aussi lentement que cruellement les parties marquées par le sort. Puis quand le patient a expiré, ou qu'est fatigué la main du bourreau, ses restes sont abandonnés pour être mis en morceaux à la férocité d'une populace cyniquement avide de ces spectacle de sang et de sauvagerie cruaute.

La Chine se distingue sur toute l'étendue de son territoire par de nombreux et gigantesques travaux d'utilité publique. Ces travaux ont été accomplis et se trouvent placés sous la surveillance et la direction d'une commission spéciale qui s'appelle le Koung-pou, ou grand tribunal des travaux publics. Cette administration a en outre dans ses attributions de veiller à l'entretien des rues, des grands chemins, des ponts, des lacs, des rivières, des canaux. Sa surveillance s'étend encore sur les manufactures de l'Etat, sur les édifices publics, sur les sépultures impériales, etc. Elle satisfait à sa lourde et multiple charge à l'aide de tribunaux subalternes, spécialement affectés à des fonctions respectives et déterminées. Emprisonné dans le respect inviolable des règles et des coutumes traditionnelles de leurs aïeux, les Chinois, depuis des siècles, n'ont pas plus fait de progrès en architecture qu'ils n'en ont du reste réalisé dans toutes les autres branches du savoir humain. Leur dédain des connaissances européennes s'est toujours au surplus uni à leur long isolement des autres peuples, pour les y laisser à peu près complètement étrangers. Plus encore sans doute que leur antique routine, ce qui a paralysé l'essor de leur architecture, ce sont les règles officielles qui obligatoirement doivent présider à la construction des édifices publics. Véritables lois d'Etat, elles déterminent la forme, la position, et selon leur importance, les dimensions de ces édifices. C'est également d'après ces règles que jusque dans les plus minutieux détails, sont uniformément construites les diverses villes de l'empire. C'est ce qui explique l'étonnante ressemblance en Chine des villes de même rang.

fuite des triomphes, si preste, si rapide, comme d'une goutte d'eau entre les doigts, l'acabla.

Elle se mit à arpenter la chambre, regardant à chaque retour, vers la pendule. L'aiguille déplacée de quelques secondes. Elles pouvaient s'envoler, les unes après les autres, les heures de la vie, elle ne leur donnerait pas un regret. Plus vite arriverait le terme de son existence; plus vite finirait son martyre.

— Mais, reprit Yvan, que cette tristesse navrante désolait, venez vous asseoir près de ma chaise longue. Je vous lirai une page d'un livre divin, qui vous sera un calmant.

Il parlait avec douceur, avec bonté; elle remua sa tête, comme pour dire que pas une page ne pourrait lui être douce à l'âme. Cependant, elle vint s'asseoir près de son fils, et elle

Malgré le cachet de fastidieuse monotonie qui distingue de même les monuments, temples officiels, bâtiments impériaux etc. il en est qui ne laissent point d'avoir un certain genre de beauté. Aucun néanmoins qui ait quelque rapport de structure avec l'architecture européenne. Ce que les édifices chinois rappelleraient le mieux, ce sont les vieux monuments d'Egypte dont l'origine ne remonte pas plus haut que beaucoup d'entre eux. De très ancienne date dé à la Chine a su se creuser une multitude de canaux. Un grand nombre se relient entr'eux et aboutissent à Pékin. Avec les routes qui sillonnent nombreuses ce pays, les canaux servent de trait d'union aux provinces entre elles et avec la capitale d'où tout émane et où tout converge. Ils donnent ainsi depuis des siècles satisfaction aux intérêts commerciaux des populations.

Un art dans lequel excellent surtout les Chinois, c'est celui d'endiguer les eaux. Ça été du reste une nécessité que leur a impérieusement imposée la configuration du sol. La Chine dans son ensemble est un pays plat où roulent de grands fleuves qui débordent périodiquement à certaines époques de l'année. Les ravages incalculables causés par les inondations qui en suiveraient ne manqueraient point d'amener après elles, d'épouvantables disettes. Pour parer aux éventualités de tels malheurs, les Chinois ont dû dès le principe s'imposer de durs labeurs d'endiguement. Ici à force de blocs de pierres accumulés et entassés les uns sur les autres, ils ont élevé de hautes et fortes murailles qui retiennent captives les eaux des rivières et des fleuves; là ce sont de titanesques remparts en terre que couronnent de verdoyants bosquets de bambous. Ailleurs ils ont savamment dirigé le trop plein de ces cours d'eau en canaux d'irrigations, qui vont porter la fertilité et l'abondance dans les rizières et les prairies. Dans des endroits où ils n'ont pu utiliser ces eaux débordantes, pour en prévenir quelquefois les effets dévastateurs, ils les ont fait dériver dans de vastes bassins semblables à des lacs.

G. MARTIN, curé de Pleigne.

(A suivre.)

ERRATA. — Quelques coquilles se sont glissées dans le N° 139 du 2 septembre.

A la seconde page 1^{re} colonne, 2^{me} alinéa, 9^{me} ligne, lire: *dépister* au lieu de *déporter*.

A la ligne suivante lire: *infestent* au lieu de *infectent*.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain Numéro une chronique musicale très intéressante.

y demeura, lasse et brisée, dans l'attitude d'une femme qui souffre.

Elle était fatiguée d'avoir ainsi circulé à travers la chambre. Elle les connaissait, ces voyages de la porte à la fenêtre et de la fenêtre à la porte. Autrefois, aux heures de verve, d'élan, de trouvailles pour la création de ses rôles, elles étaient de délicieuses récréations, d'enivrantes promenades, égayées, animées par l'inspiration. Elle s'arrêtait pour plaquer un accord, essayer un effet; puis après un trille, une vocalise, un son merveilleusement filé, après une note profonde, sortant de l'âme, elle reprenait sa marche. Quels gestes dramatiques, elle trouvait pour incarner les héroïnes! Elle devenait Manon, Chimène, Aïda; et Massenet, nain-Saëns et le vieux Verdi s'écriaient, en attendant les accents de sa voix merveilleuse.

Nos arbres fruitiers

On organise des conférences dans le Jura pour indiquer les meilleures méthodes de soigner les arbres, mais peu de personnes vont entendre les conférenciers qui, par conséquent n'obtiennent pas le résultat désiré. Et pourtant il serait si utile de populariser, dans nos contrées, cette excellente science de l'arboriculture.

L'association des maires d'Ajoie s'en était, un moment, préoccupé. Mais n'a-t-elle pas à son tour, délaissé trop la question? Souvenons-nous de la presse: les bons conseils donnés ainsi compenseront un peu.

D'abord, comment traiter des arbres chargés de fruits?

Chez nous c'est le prunier, le poirier et le cerisier qui fournissent le plus d'exemples, quand l'année est bonne, de production exagérée. Le cerisier échappe à cette catégorie, car son fruit quel qu'abondant soit-il, ne saurait tuer l'arbre. Deux ou trois mois d'été suffisent à son repos avant l'hiver.

D'après le *Jardinier suisse* auquel nous empruntons les avis suivants, le *Prunier* conservera, entières ou écourtées, le plus grand nombre de ses brindilles fruitières; tout en le diminuant et en réduisant la longueur de ses membres de construction, on ne doit pas oublier que les bourgeons latents sont moins fréquents sur ce genre d'arbres à fruits; le *Prunier* présente un avantage que nous retrouverons au *Poirier* et au *Pommier*: le greffage par rameau des grosses branches mutilées par le travail ou par accident. Pour le *Prunier*, nous conservons la greffe en fente d'automne, avant l'arrêt de la sève. Ce serait encore l'occasion de modifier la variété de l'arbre, si on le juge à propos, pour le greffage d'une sorte de bonne venue.

Si la greffe manque, on recommencera, au printemps par la greffe en fente ou par la greffe en couronne. La taille du branchage primitif sera ajournée jusqu'à la montée de la sève et pratiquée graduellement à mesure que les greffons se développent.

Les arbres à pépins, le *poirier*, le *pommier*, seront taillés plus sévèrement, toujours à l'automne, et l'on se gardera bien d'élaguer la moindre production fruitière. Il serait préférable d'ouvrir un cran de 1 millimètre d'ouverture au-dessus des dards faibles, des yeux éteints ou sommeillants sous une ride corticale.

Au lieu du cran supérieur, nous avons réussi en pratiquant l'incision longitudinale sous coussinet de l'œil. Ce simple coup de serpelette donné en long est également applicable aux brindilles faibles, aux lambourdes et aux couronnes fatiguées par le fruit.

— On ne peut pas être plus parfaite. Cette Bocellini est unique au monde!

Un jour, Verdi avait tenu à l'embrasser en pleine scène; inoubliable hommage du vieux maître.

Mais aux heures misérables, où pas un son ne sortait de son larynx, c'était une promenade désespérée. Le condamné à mort, dans son cachot, ne roule pas, dans son cerveau, des pensées plus sombres, que celles qui hantaient la Bocellini.

Elle regarda son fils et ses yeux disaient clairement:

— Je t'écoute, apaise-moi. Oh, toi, cher enfant bien-aimé, tu es le seul qui puisse me consoler.

(La suite prochainement.)